
CONCERTATION POUR LE PACTE ET LA LOI D'ORIENTATION ET D'AVENIR AGRICOLE

Fiche préparatoire à la concertation normande en groupe de travail **Tendances démographiques, sociales**

Orientations professionnelles, formations, qualifications, compétences en Normandie

Définitions

L'orientation s'entend comme les choix faits par les familles et les élèves durant la formation initiale. La formation est un apprentissage organisé et institutionnalisé. Confrontée à la mise en pratique, elle génère une qualification. Au fil du temps et des expériences, celle-ci s'affirme comme une compétence, indépendante des situations dans lesquelles elle est mobilisée.

Éléments de contexte, tendances passées et situation actuelle en Normandie

Formation / qualification des actifs agricoles

Le niveau de formation des actifs agricoles (salariés et chefs d'exploitation) accuse toujours en 2020 un retard de 8 points par rapport à l'ensemble de la population active de 20 à 64 ans : 21 % des actifs n'ont pas suivi l'enseignement du lycée, contre 13 % en moyenne dans la population active française (source Eurostat).

En 2021, 5 % des actifs agricoles ont bénéficié d'une formation de l'enseignement supérieur (BTS et au-delà) contre 45 % pour l'ensemble des actifs (Eurostat).

Depuis 2000, l'écart tend à se réduire et la proportion de diplômés du supérieur à augmenter lentement.

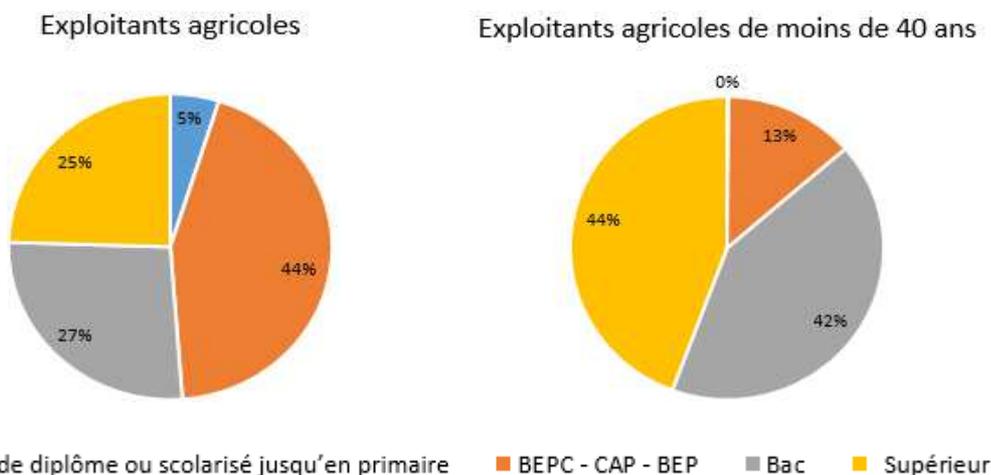
Formation des chefs d'exploitation et coexploitants normands

En 2020, 52 % des chefs d'exploitation et coexploitants normands ont un niveau baccalauréat et plus, assez proche du niveau national (55 % en France métropolitaine).

5 % ont un niveau d'éducation inférieur au 1^{er} cycle du secondaire (9 % en France). En France comme en Normandie, 1/3 des exploitants n'ont aucune formation agricole en 2020.

Le niveau de formation (agricole ou non) est fortement dépendant de l'âge : les exploitants de moins de 40 ans ont ainsi un niveau de formation plus élevé que leurs aînés, qui dépasse même largement celui des actifs normands de la même classe d'âge. Près de 9 de ces jeunes exploitants normands sur 10 (86 %) ont le baccalauréat ou plus, et on n'en compte presque pas sans diplôme.

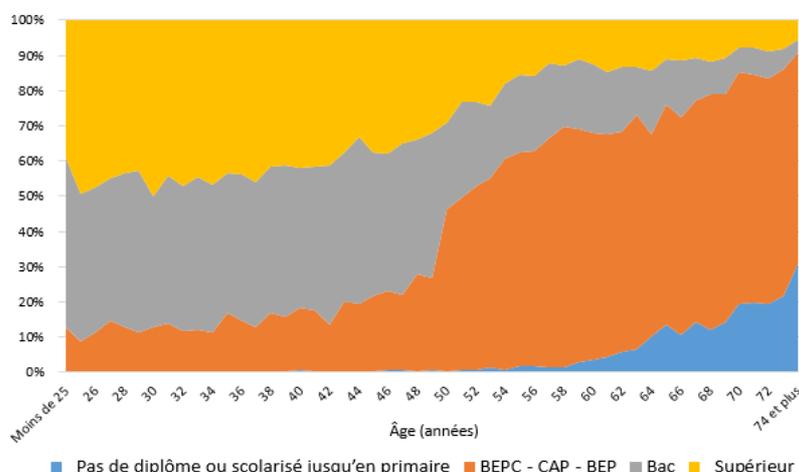
Répartition des exploitants agricoles selon le niveau de formation (générale et agricole) en Normandie en 2020



Source : Agreste, recensement agricole 2020 - Insee, recensement de la population 2019

Au fil des dernières décennies, le niveau de diplôme des exploitants s'est en fait régulièrement élevé, notamment grâce au niveau minimal requis pour percevoir des aides à l'installation. Depuis 1992, la capacité professionnelle agricole est fixée au niveau baccalauréat. Les candidats aux aides nés après le 1er janvier 1971 doivent donc détenir un diplôme agricole au moins équivalent au baccalauréat. Cela explique la hausse subite des détenteurs de ce diplôme parmi les exploitants de 49 ans et moins en 2020.

Répartition des chefs d'exploitation et coexploitants en Normandie en 2020 selon l'âge



Source : Agreste, recensement agricole 2020

Le niveau de formation moyen dans la profession augmente donc régulièrement par le fait du renouvellement des exploitants. Les personnes récemment installées (après 2010) affichent donc un niveau de formation plus élevé (72 % d'entre elles ont au moins le baccalauréat) que les agriculteurs plus anciennement implantés (42 %).

Si on dispose d'informations relativement fiables sur le niveau de diplôme des chefs d'exploitation, en revanche, celles-ci font plutôt défaut pour les salariés en agriculture, notamment pour les saisonniers.

Évaluation des compétences

Les compétences nécessaires à l'exercice des métiers agricoles ont continué à augmenter au cours des dernières années. Les déficits les plus marquants sont relevés sur le travail en équipe, les compétences opérationnelles et en gestion, l'utilisation autonome des outils numériques.

L'accès au conseil est assez insuffisant pour permettre l'accompagnement des actifs agricoles dans l'évolution nécessaires des compétences : conseil adressé à certaines catégories uniquement, contenu du conseil pas toujours adapté aux besoins (nécessité d'ajuster les compétences des conseillers), etc.

Orientation vers les filières techniques

À la rentrée 2020, plus de 9 200 élèves et étudiants se répartissent dans l'un des 51 établissements scolaires d'enseignement agricole normands dont 9 EPLEFPA (Établissement Public Local d'Enseignement et de Formation Professionnelle Agricole), 7 lycées agricoles privés, 35 maisons familiales et rurales. La voie professionnelle de l'enseignement agricole regroupant 6 203 élèves s'organise autour de 8 grands secteurs qui se déclinent en 17 spécialisations de baccalauréats professionnels.

Près de 5 000 d'entre eux suivent une des trois spécialités dominantes en Normandie que sont les services, la production ou l'aménagement de l'espace et la protection de l'environnement. La spécialisation « services » atteint à elle seule 30 % des effectifs avec 1 827 élèves mais connaît sur 15 ans une baisse de 24 % du nombre d'élèves au bénéfice de la spécialité « production agricole »

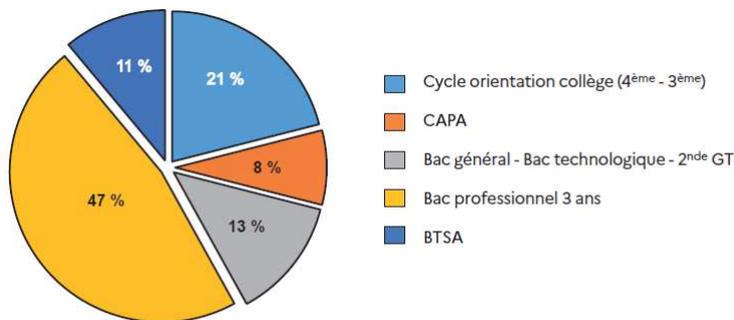
L'origine socio-professionnelle des élèves de l'enseignement agricole a évolué ces 15 dernières années.

Alors qu'en 2006, 15 % des élèves étaient enfants d'agriculteurs ou de salariés agricoles, ils ne sont plus que 11 % à la rentrée 2020. Aujourd'hui, ce sont les enfants d'employés et d'ouvriers qui fréquentent en plus grand nombre les établissements de l'enseignement agricole, représentant plus de 4 enfants sur 10.

A la rentrée 2022, on compte au total 9 038 élèves et étudiants.

Près de la moitié des élèves suivent une formation de type baccalauréat professionnel 3 ans à la rentrée 2020

Répartition des élèves selon le diplôme à la rentrée 2020

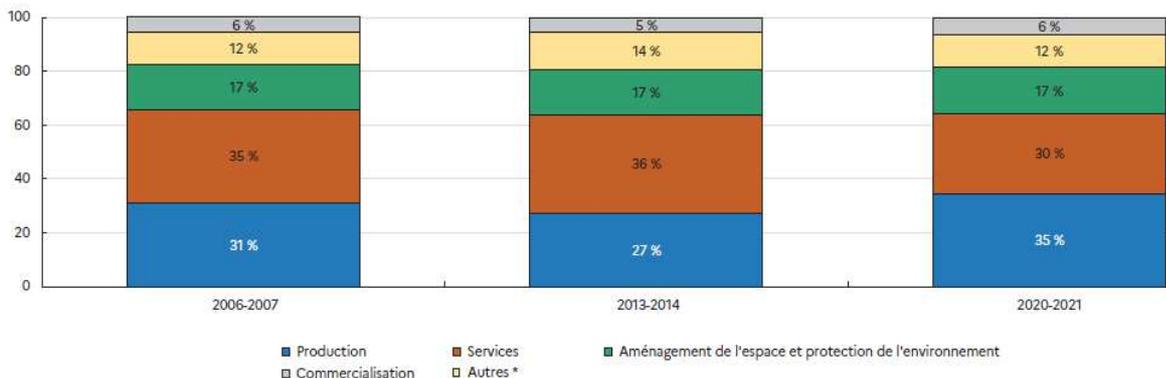


Source : DRAAF Normandie – Base élèves – rentrée 2020

Note : BTSA = Brevet de Technicien Supérieur Agricole - CAPA = Certificat d'Aptitude Professionnelle Agricole

65% des effectifs dans 2 secteurs : les services et la production

Evolution de la répartition des effectifs dans les 8 spécialisations ouvrant à l'obtention d'un baccalauréat professionnel



Source : DRAAF Normandie – Base élèves

Autres * : Activités hippiques, élevage et soins des animaux, équipement pour l'agriculture, transformation

Formation continue

En 2020, 14 % des chefs d'exploitation et co-exploitants normands (RA 2020) ont déclaré avoir suivi une formation au moins dans les 12 mois précédant l'enquête. Les installés récents (depuis 2010) sont plus nombreux à avoir bénéficié d'une formation continue (19 %).

Le suivi d'une formation continue s'élève avec le niveau de diplôme : c'est le cas de 7 % des exploitants de niveau inférieur au baccalauréat, pour 21 % de ceux de niveau baccalauréat et supérieur.

Prospective et hypothèses d'évolution

Le niveau moyen d'éducation de la population française devrait continuer à progresser, de plus en plus de jeunes optant pour une formation supérieure.

Les familles devraient délaisser les filières professionnelles et opter pour les filières générales et technologiques, repoussant les choix d'orientation à l'après-bac, avec un souhait de protéger au maximum leurs enfants du déclassement social, qu'elles présupposent dans le cas d'une orientation en filière pro.

L'enseignement agricole proposera de plus en plus des formations supérieures (BTS et au-delà), de la formation continue et de l'accompagnement pour les « nouveaux » agriculteurs. Il accueillera également une part importante de jeunes en remédiation scolaire dans les filières « services ».

Compte tenu des départs attendus dans les 20 prochaines années, une part importante d'agriculteurs sera installée depuis moins de 20 ans en 2040 (37,5 % à titre d'illustration, compte tenu du départ d'un agriculteur sur 2, et avec l'hypothèse d'un taux de remplacement de 60 % inférieur aux 67 % actuels, mais prolongeant la tendance à la baisse des dernières années). Dans leur grande majorité, ils auront bénéficié d'une scolarité au moins jusqu'au bac dans l'enseignement général. Deux types de trajectoires pourraient être observés : une formation supérieure non agricole puis une formation agricole d'accès au métier ; une formation supérieure agricole.

L'accompagnement par la formation continue et le conseil seront de plus en plus importants pour développer les compétences opérationnelles nécessaires, particulièrement pour accompagner les personnes non issues du milieu agricole, dont la proportion devrait augmenter.

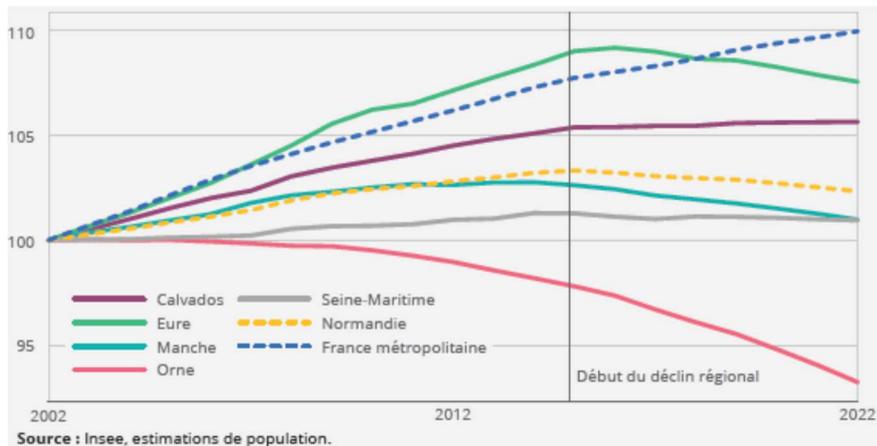
Malgré la hausse générale du niveau de formation, il subsistera une proportion non négligeable d'agriculteurs s'installant avec un niveau de diplôme inférieur à la capacité agricole. L'amélioration du niveau moyen devrait donc parvenir à un maximum dans les prochaines années.

On peut aussi imaginer que l'on se dirige vers une dualisation des salariés, avec des très bien formés d'un côté, et le maintien d'un volume important de non qualifiés de l'autre. La difficulté de capter ces publics pour le conseil et la formation continue maintiendra une frange d'exploitations en dehors du système d'innovation.

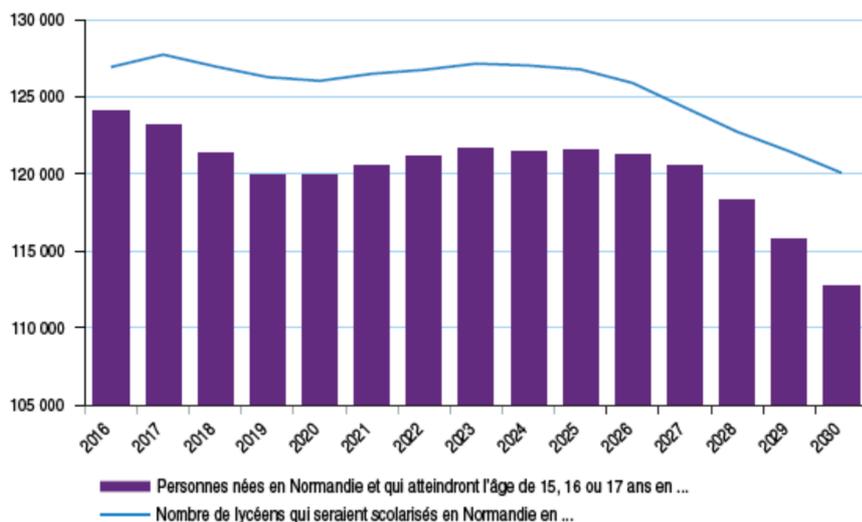
Trois facteurs de l'évolution des métiers agricoles favorisent les risques de mal-être, notamment pour les exploitants dont l'accroissement des incertitudes (économiques, climatiques, sanitaires, géopolitiques, ...), les injonctions paradoxales, liées à la nécessité de concilier l'impératif de production et l'impératif écologique et l'augmentation de la charge mentale, liée à la gestion de l'ensemble des mutations agricoles et de gérer des systèmes d'exploitation de plus en plus complexe. Pour faire face à ces évolutions le développement de compétences psycho-sociales pourrait être encouragé.

En Normandie, la démographie scolaire devrait poursuivre sa diminution en raison de la baisse continue de la population depuis 2016, plus ou moins prononcée selon les départements comme le montrent les 2 graphiques suivants.

Estimations d'évolution de la population en Normandie (base 100 en 2002)



Evolution du nombre de lycéens en fonction du taux de natalité (base élèves 2016)



RÉFÉRENCES

- DONNÉES DU RECENSEMENT AGRICOLE 2020, TRAITEMENTS DRAAF NORMANDIE
- DONNÉES DU RECENSEMENT AGRICOLE 2020, TRAITEMENTS CEP
- DGER, 2022, PORTRAIT DE L'ENSEIGNEMENT AGRICOLE
- FORGET V. ET AL., 2019, ACTIF'AGRI. TRANSFORMATIONS DES EMPLOIS ET DES ACTIVITÉS EN AGRICULTURE, CEP, MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE L'ALIMENTATION, LA DOCUMENTATION FRANÇAISE
- MAHÉ M., CLAQUIN P., HÉRAULT B., LÉVÊQUE M., 2017, PROSPECTIVE DES MÉTIERS, QUALIFICATIONS ET EMPLOIS LIÉS À L'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE AGRICOLE, MAA, CEP.
- OCDE, 2023, AN ASSESSMENT OF THE LABOUR AND SKILLS SHORTAGES IN AGRICULTURE AND THE FOOD SECTOR, WORKING PAPER, À PARAÎTRE.
- LABARTHE, P. ET AL., 2022, « WHO ARE ADVISORY SERVICES LEAVING OUT? A CRITICAL REFLECTION ON 'HARD TO REACH' FARMERS », EUROCHOICES, VOL 21, N°1.
- [Ageste Études n°7 - Octobre 2021 - Des élèves aux profils variés et des formations opérationnelles au plus près des territoires](#)